

# En prison, la vie moins chère pour les détenus

Les produits revendus (les « cantines ») ne sont plus achetés par chaque établissement, mais au niveau national. Cela permet des prix plus bas et identiques partout en France.

Petite révolution dans la vie quotidienne des détenus en France : le prix des « cantines » est en baisse. Et pas de quelques centimes ! Les tarifs pratiqués par ces magasins internes aux prisons sont parfois divisés par deux, voire trois. « **Cela va au-delà de ce que nous espérons** », se félicite François Korber qui, avec son association Robin des Lois, bataille pour le mieux-être de la population carcérale.

Cantiner ? Cela veut dire acheter des piles pour sa radio, des fruits, de la viande, des vêtements, de la boisson... Une dépense moyenne d'environ 150 € à 200 € par mois. « **Ce n'est pas un luxe, mais une quasi-obligation si l'on veut vivre décemment. L'administration alloue en moyenne 3 € par jour à la nourriture. Si vous devez vous contenter de ce que l'on vous sert, vous crevez de faim** », insiste François Korber, lui-même ancien prisonnier.

## Le prix du Nutella

Jusqu'à présent, chaque établissement organisait comme il l'entendait l'achat et la vente des produits. Dans deux rapports, en 2006 et 2010, la Cour des comptes avait signalé la disparité des tarifs pratiqués. Elle avait pris l'exemple d'un pot de Nutella, dont le coût faisait le yo-yo d'un centre de détention à un autre et pouvait dépasser de 30 %



Pour améliorer l'ordinaire, les prisonniers « cantinent ». Les achats groupés leur permettent d'acheter à meilleur prix.

celui pratiqué dans l'hypermarché du coin. Le nouveau système en train de se mettre en place vient remédier à cette inégalité.

Le mérite revient à Michèle Alliot-Marie, ex-garde des Sceaux. Après avoir harmonisé le tarif de location des téléviseurs dans les établissements publics (8 € par mois depuis le 1<sup>er</sup> janvier), elle a demandé à ses services de s'attaquer au problème des cantines. « **Nous avons dressé une liste des 200 produits les plus achetés. Nous les avons répartis en six lots et nous avons lancé un appel d'offres aux fournisseurs** », détaille un haut responsable de l'administration pénitentiaire (AP).

Eau en bouteille, canettes de cola, pâte à tartiner, chips, mélange café chicorée... Les prix de revente ont

été fixés, non pas en fonction du prix d'achat mais de la moyenne pratiquée dans les prisons. Ce lissage est destiné à ce que le nouveau système ne sème pas la pagaille. « **Certains produits sont vendus à perte, d'autres avec une petite marge** », précise encore le fonctionnaire. Le but est que, en fin d'année, le solde au plan national soit autour de l'équilibre.

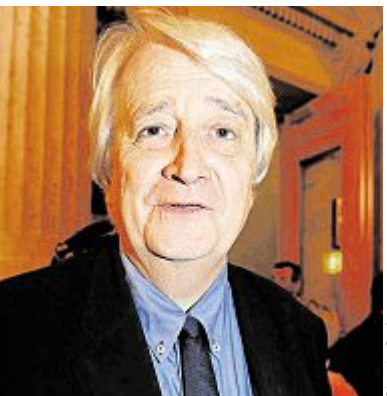
## Pas dans les prisons « privées »

Avec un volume de commandes de plusieurs dizaines de millions d'euros par an, la pénitentiaire a surtout obtenu des prix canon. Elle a commencé, en février, à les répercuter auprès des détenus. D'abord en région Rhône-Alpes. Puis dans

l'Est, le Midi, le Sud-Ouest, l'Ouest et la région parisienne. Seul le Nord, attend encore. Une affaire de semaines, deux ou trois mois tout au plus, assure-t-on à l'AP.

Seul bémol, mais de taille, la cinquantaine de prisons gérées par le privé sont restées à l'écart de la réforme. Soit environ 30 000 des 67 000 hommes et femmes incarcérés dans le pays. « **Ces établissements ont des contrats avec des fournisseurs qu'ils ne peuvent pas dénoncer du jour au lendemain, sauf à payer des pénalités** », explique le responsable de l'AP. Mais il promet une généralisation des 200 produits à toutes les prisons de métropole pour « **début 2013** ».

Marc MAHUZIER.



Charles Steffen

François Korber, de l'association Robin des Lois.

# Pour Jean-Michel, « l'économie est vraiment importante »

La chute des prix a été si nette qu'au début, certains prisonniers se sont mis à amasser des réserves, craignant que cela ne dure pas. Des directeurs d'établissement ont ainsi été amenés à réglementer, « **pour des raisons de sécurité, mais aussi d'hygiène** », explique-t-on à l'Administration pénitentiaire. Le syndicat FO des gardiens a aussi dénoncé le cas de détenus ayant envoyé à leurs familles des produits achetés moins cher qu'à l'extérieur.

« **Cela a pu arriver, mais de façon très marginale, par le biais des colis de linge sale remis au**

parloir », reconnaît ce responsable de l'administration. « **C'est absurde ! Les colis sont fouillés à la sortie** », s'insurge Jean-Michel, qui purge une peine dans une prison du Sud-Ouest. Il décrit « **l'économie vraiment importante** » que la réforme des cantines a apportée. « **Les boîtes de thon, le riz (divisé par deux), les pâtes (par trois), les yaourts... Tout est moins cher.** »

Lui-même dispose d'un petit frigo et d'une plaque chauffante dans sa cellule et dépense environ 150 € par mois pour cantiner. Cet amateur de produits frais regrette toutefois

que le prix des fruits et légumes n'ait pas bougé. « **Les achats continuent d'être faits par chaque établissement car nous n'avons pas trouvé de fournisseur au plan national** », explique l'Administration pénitentiaire.

Des produits ne sont plus disponibles dans la marque, le fournisseur ayant retenu un équivalent moins cher. « **Il y en a qui s'en plaignent, témoigne Jean-Michel. Mais ce n'est pas important. On s'adapte.** »

M.M.



Le prix des fruits n'a pas bougé, regrettent certains prisonniers.

# Mineurs délinquants : quelle solution ?

Christiane Taubira, ministre de la Justice, ne veut pas transformer de simples foyers en centres éducatifs fermés. Tollé à droite.

« **Je doublerai le nombre de centres éducatifs fermés.** » C'est l'un des soixante engagements formulés par François Hollande, à la veille de son élection. Mais hier, dans une interview publiée par *Libération*, Christiane Taubira, la ministre de la Justice, a semblé prendre ses distances avec cette promesse concernant les mineurs délinquants.

« **Il faut arrêter de se dire que c'est LA solution** », estime la garde des Sceaux qui va lancer une inspection permettant d'évaluer leur efficacité. Contrairement au gouvernement Fillon, elle ne veut pas transformer une vingtaine de foyers d'accueil existants en centres éducatifs fermés (CEF). Les quatre ouvertures de centres prévues en 2012 seront des créations.

## « Une vision naïve de la justice »

À droite, les réactions n'ont pas tardé. « **Mme Taubira défend une vision naïve d'une justice qui refuse toute place à la sanction** », s'est insurgé Éric Ciotti, secrétaire national de l'UMP. Pour le Front national, la garde des Sceaux aurait même « **une fascination envers le délinquant et le criminel** ». Seul le syndicat d'éducateurs Snpes-PJJ s'est réjoui des propos de la ministre.

Créés en 2002, les CEF accueillent



Pour Christiane Taubira, les centres éducatifs fermés ne sont pas « LA solution ».

des mineurs délinquants (13-18 ans), souvent multirécidivistes : une douzaine de jeunes par centre encadrés par une vingtaine de spécialistes (éducateurs, enseignants, infirmiers, psychologues...). Ils y restent six mois et parfois un an.

Il existe actuellement quarante-trois CEF qui, depuis leur création, ont accueilli environ 4 900 mineurs. Pour quel résultat ? Aucun bilan récent ne semble exister. En décembre 2010, le contrôleur général des lieux de privation de liberté observait (pour trois CEF) que le personnel était parfois « **peu ou pas formé à l'encadrement des mineurs** ».

Pierrick BAUDAIS.

# Le MoDem divisé sur son soutien au PS

Le parti centriste se déchire sur sa participation à l'action du gouvernement. François Bayrou exclut tout ralliement.

« **L'heure n'est pas au ralliement et aujourd'hui moins que jamais. Nous n'avons pas quitté l'ombre tutélaire de l'UMP pour aller sous l'ombre tutélaire du PS** », avait tranché François Bayrou, dès la semaine dernière. Manière pour le patron du MoDem, cité par *Le Figaro*, de mettre en garde son vice-président, Robert Rochefort, partisan d'un rapprochement avec les socialistes au pouvoir.

Dans une interview au journal *La Croix*, diffusée lundi, Robert Rochefort s'est dit « **disponible** » pour participer à un « **élargissement** » de la majorité de François Hollande. « **La dureté de la situation économique impose une démarche d'ouverture** », explique-t-il, rejoignant Jean-Luc Bennhamias, cosignataire d'une tribune appelant à « **un élargissement du gouvernement** ».

« **Le MoDem n'est pas du tout sur la ligne d'un ralliement** », a réagi, hier, Marielle de Sarnez, également vice-présidente du mouvement, qui ferme la porte à une ouverture à gauche. « **Le MoDem est déterminé à occuper pleinement l'espace du centre pour porter une vision originale et pour œuvrer à ce que les**



Robert Rochefort est disponible pour participer à un « élargissement » du gouvernement.

« **bons choix politiques soient faits.** » Pour l'heure, Robert Rochefort paraît faire cavalier seul. « **Que ma vision ne soit pas partagée par tous les camarades, ce n'est pas nouveau, a-t-il reconnu hier. C'est un peu normal que, dans une phase de reconstruction, tout le monde ne soit pas sur la même position. Mais je vois mal comment ça ne serait pas un sujet de débats lors de la prochaine université d'été et dans les mois qui viennent.** »

Le MoDem tiendra ses journées d'été les 29 et 30 septembre à Guidel, près de Lorient.

# La France en bref

## Le MSC Flaminia, en panne, n'ira pas à Brest

Selon nos informations, le *MSC Flaminia*, porte-conteneurs allemand en panne dans l'Atlantique, ne pourra pas rentrer dans le port de Brest, où il pourrait pourtant se faire réparer. En raison de l'eau qui s'est engouffrée à l'intérieur, il présente un tirant d'eau trop important. La hauteur de coque sous l'eau serait de 19 m, contre 13 à

14 m habituellement. Aucun port de commerce en Europe ne présente de profondeur supérieure à 16 m. En revanche, le *MSC Flaminia* pourrait trouver refuge dans la baie de Douarnenez si le préfet maritime de l'Atlantique le décidait. Le *Flaminia* a été frappé par une explosion faisant deux morts à bord, le 14 juillet.

## Requins : des manifestants accusent la Réserve marine

Des échauffourées ont opposé, mardi, les gendarmes à une centaine de surfeurs et de pêcheurs venus manifester devant le siège de la Réserve marine, à La Saline-les-Bains (La Réunion). Ces derniers l'accusent d'être responsable de la prolifération des requins. Cette réserve nationale, créée en 2007, s'étend sur tout le littoral ouest, là où se trouvent les plages et les principaux spots de

surf. Les manifestants ont tenté de pénétrer de force dans les locaux administratifs, avant d'être repoussés par les gendarmes. La préfecture avait annoncé, lundi, qu'elle lançait cette semaine une opération de pêche de vingt requins. Selon les spécialistes, les requins tuent pourtant dix fois moins de personnes par an que les méduses (respectivement 10 et 100).

## Une figure présumée du banditisme corse assassinée

Les policiers le considèrent comme l'un des piliers de la « Brise de mer » : Maurice Costa, 60 ans, a été tué, hier matin. Il se trouvait dans une boucherie de Ponte-Leccia (Haute-Corse). Il a reçu deux cartouches de chevrotine tirées de l'extérieur de la boutique. Deux hommes encagoulés se seraient enfuis peu après. La victime est le 11<sup>e</sup>

membre de la « Brise de mer » assassiné depuis 2008. Cette organisation, qui tire son nom d'un bar de Bastia s'est illustrée dans les années 1980 et 1990, en attaquant une centaine de banques et de casinos, en France et à l'étranger. En 2001, Maurice Costa s'était spectaculairement évadé de la prison de Borgo, près de Bastia.

## Gestion des déchets : la France peut mieux faire



L'Europe a évalué les politiques de gestion des déchets dans les 27 États-membres. Elle prend en compte les capacités de traitement des déchets, la qualité du recyclage... Une vingtaine de critères au total. La France obtient 31 points et se classe 10<sup>e</sup> à égalité avec la Finlande, loin derrière l'Autriche et les Pays-Bas (39 points), le Danemark (37), l'Allemagne (36), la Suède (35)... Malte (9 points), la Bulgarie (8) et la Grèce (3) ferment la marche. La Commission européenne précise que « si les États-membres mettaient en œuvre l'intégralité de la législation européenne, cela permettrait d'économiser 27 milliards d'euros par an et d'augmenter le chiffre d'affaires du secteur de recyclage de 42 milliards ».

## Un nouveau soldat français tué en Afghanistan

Le sous-officier Franck Bouzet, chasseur alpin de Chambéry, a trouvé la mort, hier, dans une embuscade des talibans, dans la province de la Kapisa, au nord du pays. Un autre soldat français, infirmier, a été blessé. Il est désormais « hors de

danger ». La France a officiellement transféré, début juillet, la responsabilité de la sécurité de cette province aux autorités afghanes, mais y a toujours des soldats. Cette mort porte à 88 le nombre de militaires français tués en Afghanistan.

## Arrêté pour avoir tenté de bloquer un avion

C'est une nouvelle forme de manifestation : un militant écologiste a tenté, lundi, d'empêcher un avion de décoller de Roissy en se plaçant sur la piste. L'homme, âgé de 44 ans, dénonce la modification du climat par les vols aériens. Il s'était déjà essayé

à la même opération, par deux fois, en juin. En juillet, il a été condamné à trois mois de prison avec sursis puis à une amende pour entrave à la navigation aérienne. Hier, son procès en comparution immédiate a été renvoyé au 18 septembre.

## L'Église a des inquiétudes sur le mariage homosexuel

Le porte-parole des Évêques de France, Bernard Podvin, a indiqué que l'Église souhaitait « un dialogue franc » sur le mariage homosexuel et la réforme de la loi Leonetti sur la fin de vie. Le cardinal André Vingt-Trois

souhaite que les catholiques français prient le jour de l'Assomption pour que « les enfants cessent d'être les objets des désirs et des conflits des adultes pour bénéficier pleinement de l'amour d'un père et d'une mère ».

## La cagnotte record de l'Euro Millions reste en jeu

Quatorze tirages sans gagnant ! La cagnotte de l'Euro Millions fait de la résistance. Aucun joueur n'a découvert, hier soir, les sept bons numéros nécessaires pour décrocher les 190 millions d'euros. Cette somme,

plafonnée par le règlement, sera remise en jeu vendredi. Sans gagnant au premier rang, les 190 millions d'euros seraient alors répartis entre le ou les gagnants du deuxième rang (six bons numéros).